

Formule comprenant :

*La didactique des mathématiques et la didactique du français
L'éducation physique et sportive (EPS) et la connaissance du système éducatif (CSE/MSP)*

• Objectifs

- Acquérir le niveau exigé pour réussir les épreuves orales d'admission du CRPE.

• Modalités

Modalités d'accès : Inscription sur le site

Déroulement : E-learning synchrone et asynchrone

Durée estimée : 171 heures

Délai d'accès : Immédiat

Date limite d'inscription : 15 juin 2026

• Prérequis

- Répondre aux conditions d'inscription du CRPE : <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/enseigner-de-la-maternelle-l-elementaire-le-crpe-85#item3> ;
- Ne pas être en situation d'analphabétisme.

• Méthodes mobilisées pour préparer les épreuves orales :

Parcours guidé au travers de cours théoriques, d'entraînements type CRPE, de sujets blancs et de stages intensifs.

Accompagnement pédagogique du formateur par une réponse aux questions du Stagiaire, sous un délai de 48 heures, via la plateforme.

Tronc commun :

- 1 cours en synchrone de présentation de la formation et des épreuves orales du CRPE.

Epreuve de leçon (didactique maths et didactique français : (96 heures)

• 52 vidéos comprenant :

- 1 cours en synchrone de présentation des fondamentaux de la didactique ;
- 1 cours en synchrone « séquences & séances »
- 20 remises à niveau théoriques asynchrones de didactique (10 en maths et 10 en français) ;
- 20 cours en synchrone pour effectuer des sujets type CRPE (10 en maths et 10 en français) ;
- 2 cours en synchrone de révisions générale (1 en maths et 1 en français) ;
- 2 stages intensifs en synchrone pour s'entraîner sur des sujets type CRPE (1 en maths et 1 en français).
- Des sujets d'oraux blancs (sans corrections individualisées)
- Des cartes mentales

Epreuve d'entretien (CSE/MSP et EPS) : (75 heures)

• 36 vidéos comprenant :

- 1 cours asynchrone « EPS: les fondamentaux » ;
- 10 cours théoriques en synchrone portant sur les différentes APSA au programme (1 cours pour chaque APSA) ;
- 10 photocopies de mises en situation (1 pour chaque APSA) ;
- 8 cours théoriques asynchrones portant sur le système éducatif ;
- 6 cours en synchrone portant sur le système éducatif et sur l'entretien de motivation ;
- 2 cours en synchrone de révisions générales (1 en EPS et 1 en CSE/MSP)
- 2 stages intensifs en synchrone pour s'entraîner sur des sujets type CRPE (1 en EPS et 1 en CSE/MSP).
- Des sujets d'oraux blancs (sans corrections individualisées)
- Des cartes mentales

• Moyens techniques

- Plateforme e-learning accessible via Internet 24h/24, 7 j/7, sur ordinateur, tablette et smartphone;
- Connexion via un identifiant et un mot de passe, depuis un navigateur web ou l'application;
- Tutoriel vidéo et PDF de l'utilisation de la plateforme.

• Modalités d'évaluation

- Chaque thème comprend un quiz à effectuer pour tester sa compréhension théorique et pratique permettant au Stagiaire et au Formateur de suivre la progression pédagogique.
- Entraînements type CRPE et sujets blancs tout au long de l'année permettant au candidat de pointer ses zones de fragilité au regard des exigences du concours.

• Débouché(s)

Nomination en tant que professeur des écoles fonctionnaire stagiaire, sous réserve de l'obtention du concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE).



Nos formations peuvent être adaptées pour des personnes rencontrant certaines situations de handicap.

Merci de nous contacter : contact@drolesdeformations.fr ou 01 89 70 15 70